

# LA LETTRE de Château-Chinon

## Le mot du Maire

- Juillet 2006 -

### *Le décalage entre le discours et la réalité*

*Officiellement la France bénéficie d'un contexte macroéconomique plutôt favorable : croissance en légère hausse, chômage en légère baisse, les indicateurs dessinent une tendance rassurante. Le gouvernement en a conscience et tente de s'approprier ce qu'il considère être les fruits de son action. Malheureusement, cette posture optimiste et volontaire ne correspond pas tout à fait à la réalité.*

*Une analyse fine des chiffres du chômage (9,3 % de chômage en avril 2006 soit (2544000) devrait pousser le gouvernement à un peu plus de retenue. En la matière, la question que l'on doit se poser est la suivante : où sont passés les chômeurs qui disparaissent des fichiers de l'ANPE ? La principale explication est dans les radiations, favorisées par les dures conditions, souvent inaccessibles, imposées aux chômeurs : 45000 personnes supplémentaires ont été radiées des fichiers de l'ANPE au cours des trois derniers mois (181000 par mois contre 166000 par mois précédemment), soit près des trois quarts de la baisse du chômage sur la même période. La seconde explication ne tient pas non plus à l'action du gouvernement, mais à la baisse de la population active, conséquence du départ en retraite*

*des baby-boomers. On peut y ajouter les contrats aidés précaires, évidemment et forcément précaires !*

*On peut revenir un instant sur une des mesures dites phares du gouvernement de M. Villepin, le CNE, qui était censé constituer une arme redoutable contre le chômage. Sur les 440000 CNE signés depuis octobre 2005, 30 % avaient déjà été rompus en avril 2006 et non 10% comme continue de l'affirmer le Premier ministre. Plus inquiétant, seuls 1 % des salariés embauchés en CNE en octobre 2005 ont vu leur contrat transformé en CDI avant avril 2006.*

*Plus largement, la conjoncture économique française n'est pas aussi rassurante qu'on aimerait le croire. Nous profitons en effet relativement mal de la reprise internationale. La croissance de 2005 a été de 1,2 % alors que M. Breton promettait 2 à 2,5 % même si l'on espère voir les chiffres à la hausse. L'investissement est en panne. Le moral des ménages n'est pas au beau fixe même si l'on note quelques reprises d'achat dans certains secteurs avec l'effet Coupe du Monde. Trop de fermetures d'usines, trop de délocalisations, trop d'incertitudes du lendemain ; sans parler des services publics qui disparaissent en cascade comme file un bas dont on a tiré une maille. Les perspectives des*

*entreprises industrielles sont donc moroses et dans les services, les perspectives d'embauche sont en recul, réduites en particulier au niveau de l'Education Nationale (moins 15000 postes), là où pourtant l'exigence d'encadrement est la plus forte. Le rythme de l'activité s'est stabilisé dans l'industrie manufacturière. Parallèlement, les carnets de commandes, étrangers en particulier, ne débordent pas. Dans ces conditions, les perspectives de production laissent augurer un plafonnement de l'activité à court terme*

*Pour finir, comment ne pas évoquer la politique industrielle de la France ou plus exactement l'extrême faiblesse de cette politique qui laisse les salariés seuls face aux ravages, sous la dictature de l'actionnariat, d'un capitalisme financier omnipotent. Lutter efficacement contre le chômage nécessite de trouver des armes efficaces contre les délocalisations, nous le savons mieux que quiconque ici à Château-Chinon. La politique libérale du laisser-faire est le chemin le plus court pour mener notre pays à une lente agonie industrielle, sociale et politique.*

**Docteur René-Pierre SIGNE**  
**Sénateur-Maire de Château-Chinon**

## DIM et DBA

C'est en 1956 qu'est née la marque Dim, après qu'un bonnetier troyen, Bernard Giberstein, a lancé sur le marché le « bas Dimanche » qui connaît un succès immédiat et deviendra tout simplement « Dim » en 1965. La saga décolle vraiment en 1968, à l'époque de la libération de la femme quand la marque invente le collant qu'elle vend dans le « cube » qui vient remplacer la pochette traditionnelle : en un an, 98% des femmes l'adoptent et dans les années 70, ce sont plus de 270 millions de collants qui s'arrachent dans les magasins. La saga continue avec la création des Dim Up, les bas qui tiennent tout seuls et en 1997, avec celle des bas sans couture. Dim fait alors appel aux plus grands pour se faire connaître, avec Just Jaeckin, le futur réalisateur d'Emmanuelle conforté par une composition de Lalo Schiffrin pour son premier spot, avec Luc Besson qui en crée un, à son tour, en 1984, ou encore avec les jambes de Naomi Campbell en 1991. La marque est alors la propriété du célèbre baron Bich qui la revendra en deux étapes en 1989 au groupe Sara Lee, un groupe présent en Europe dans l'agroalimentaire, l'entretien de la maison, l'hygiène et la lingerie.

Même si la marque conserve un fort capital de sympathie et demeure un symbole de liberté pour le corps de la femme, le vent a tourné pour Dim qui ne représente plus ces dernières années que 70 millions de collants produits chaque année à 90% en Bourgogne, les chiffres ont aujourd'hui baissé. La concurrence féroce sur la lingerie et les délocalisations massives du textile vers les pays émergents ont bouleversé la donne. Les usines du Creusot, de Louhans, Gueugnon et Montceau-les-Mines ont déjà fermé leurs portes dans les années 1980, et celle de Bourbon-Lancy en 2002.

**Dim Branded Apparel – DBA** - (ex Sara Lee Textile Europe) est un groupe de lingerie qui regroupe notamment les marques Dim, Playtex et Wonderbra. C'est une filiale du fonds d'investissement américain Sun Capital Partners depuis le mois de novembre dernier. Sun Capital Partners est une importante société privée d'investissements spécialisée dans la recherche d'opportunités de prise de contrôle par emprunt et d'investissements dans des sociétés de premier plan. Sun Capital Partners, Inc. possède des bureaux à Boca Raton, Los Angeles, New York et Londres. Les sociétés affiliées de Sun Capital Partners, Inc., qui gèrent plus de 2,5 milliards de dollars

de capitaux, ont racheté plus de 95 sociétés dans le monde, pour un chiffre d'affaires consolidé dépassant les 22 milliards de dollars.

Outre Château-Chinon, trois autres sites sont touchés par le plan de restructuration, dont le plus gros, le site historique d'Autun (Saône-et-Loire) où 220 suppressions sont prévues. Les deux autres sont celui de La Tour du Pin (Isère), avec 39 suppressions chez Playtex, et du siège de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine, 96 suppressions).

Le vaste plan social annoncé est officiellement destiné à « sauvegarder la compétitivité et à relever les nouveaux défis qu'impose le marché mondial du textile » et « entraînera le désengagement du site de Château-Chinon ». On appréciera l'euphémisme et nous sommes loin d'être convaincus. DBA justifie donc l'annonce de ce plan social par la nécessaire adaptation de l'entreprise face à la concurrence asiatique. C'est d'ailleurs en Asie que le groupe devrait réorienter une partie de sa production notamment l'Inde et le Sri Lanka où il dispose déjà de sous-traitants.

Il est possible que le phénomène des délocalisations soit en train de s'accélérer. L'accumulation d'annonces de projet de délocalisation est effectivement impressionnante. Le mouvement tendanciel de recul relatif de l'emploi dans l'industrie est aujourd'hui aggravé par la mondialisation et son cortège de fermeture d'usines concurrencées par des importations à bas prix, usines souvent concentrées dans des bassins d'emplois déjà sinistrés. Les délocalisations sont des déménagements d'unités de production vers des *eldorados* à bas coûts de main d'œuvre et/ou à demande très dynamique. Les craintes anciennes au sujet de la désindustrialisation de la « vieille Europe » sont avivées par le spectaculaire décollage économique de la Chine et l'entrée dans l'Union européenne des pays d'Europe centrale et orientale.

### **Comment réagir ?**

Quand une entreprise génère des pertes, les salariés prennent les licenciements comme une fatalité, mais l'affichage de bons résultats avec des licenciements est exaspérant et intolérable. Cette « illégitimité » économique conduit à une légitime mobilisation. Exiger le remboursement de toutes les aides reçues par les entreprises qui se délocalisent, ne pas accepter les délocalisations pour des

entreprises qui génèrent des bénéfices et changent de sites sous la pression, toujours plus gourmande, de l'actionnaire pour réduire encore le coût de main d'œuvre. Les territoires sont mis à mal par les logiques de la mondialisation financière. Les délocalisations d'entreprises s'opèrent dans un arbitraire total, meurtrissant l'emploi et les finances locales. Au final, les élus sont invités à organiser la concurrence des communes et territoires entre eux et, dans un moins disant social et écologique sans fin, à dégrader l'environnement, la solidarité, la sécurité. Il faut dénoncer cet état de fait lamentable.

Au niveau local, il faut multiplier les manifestations, mais aussi présenter des contre-propositions -et il y en a de valables, d'applicables et de crédibles-, faire ressortir le coût et les pertes en matière de savoir-faire et d'adaptabilité inhérentes à la délocalisation. Il ne faut rien céder et refuser catégoriquement, à Château-Chinon, la fermeture du site.

La municipalité est aussi prête -et l'a dit- à proposer des réductions de charges, de TP en particulier, si certains métiers cessent d'être utilisés. Mais la résolution des salariés de DIM, que nous partageons et soutenons, se veut ferme à ces demandes : zéro chômeur, non fermeture du site, délais de négociation allongés.

### **Rencontre des dirigeants DIM à Dijon le 12 juin 2006**

René-Pierre Signé, Henri Malcoiffe, Christian Paul, Marcel Charmant ont rencontré, au Conseil Régional, les plus hauts dirigeants de DIM :

- M. Poleg Eliaz, PDG DIM Europe
- M. Jagodowicz Francis, PDG DIM France

Cette réunion, animée, s'étalant sur 3 heures d'horloge, peut se résumer :

- à un compte-rendu des activités DIM par MM. Poleg et Jagodowicz tendant à démontrer que DIM n'engendrait plus de bénéfices.

Mais on apprend que :

- 80 % du CA se fait en France,
- que la production se fait en France surtout et en Espagne. Allemagne et Angleterre ne participant qu'à la distribution et commercialisation, les dirigeants reconnaissent donc, ipso facto, (et cela a été relevé) que la réputation et la notoriété de DIM se sont construites en France par le travail des ouvriers et ouvrières français et en particulier de Château-Chinon et d'Autun.

La conclusion découle de leur long discours : nécessité de comprimer les frais, en particulier la masse salariale.

Les intervenants nivernais se sont rejoints (et ont insisté) parlant d'une même voix sur 3 points essentiels déjà nommés, 3 points qui marquent notre détermination et notre ligne de résistance :

Obtenir :

- l'obtention de l'engagement sur zéro chômeur,
- la non fermeture de Château-Chinon,
- les délais de réflexion, de négociation, de communication allongés.

Les élus de Saône et Loire, Maire d'Autun, Président du Conseil Général, Député ont tenu le même langage, ce qui est à mettre à leur crédit avec, bien entendu, l'appui du Président du Conseil Régional, François Patriat.

Les arguments avancés ont été insistants et repris par tous :

- contre-propositions faites par les ouvriers et syndicats dans le but de réduire les frais de fonctionnement
- contre-propositions de la municipalité de Château-Chinon pour réduire les frais fixes
- réduction possible des effectifs par départs en retraite anticipés

Nos demandes et propositions ont été prises en note. A signaler d'ailleurs que les deux seuls interlocuteurs DIM étaient les deux Présidents, accompagnés d'aucun conseiller, attaché de direction ou cadre. Ce sont eux-mêmes qui ont pris des notes et répondu. S'est donc instauré un dialogue direct, sans intermédiaires.

On doit avoir d'autres réunions au cours de l'été et des demandes à nos demandes seront apportées.

**Mais notre pression ne s'arrêtera pas là, sauf satisfaction sur tous les points.**

### **DIM : question au gouvernement**

Je suis intervenu lors de la séance du 8 juin dernier afin d'interroger M. Gérard Larcher, ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la situation de l'usine DIM de Château-Chinon. Rappelant que « le pire est programmé, à savoir la fermeture pure et simple du site, ce qui plonge 95 familles dans la détresse et aggrave la désindustrialisation de la Nièvre », j'ai également évoqué les 600 suppressions d'emplois qui ont été annoncées dans le département : 134 chez Facom, avec la fermeture de l'usine, également située à Nevers ; 67 chez Look Fixations ; 48 chez Euro-Auto Hose. J'ai dénoncé « la

course effrénée au profit » qui ne peut constituer un « horizon inéluctable pour notre pays » qui se trouve en première ligne face aux dérèglements de l'hypercapitalisme financier». Les Français « n'acceptent plus cette politique, car ils ne comprennent pas comment ces vagues incessantes de licenciements peuvent être accompagnées de si bons résultats affichés ». J'ai ainsi demandé au gouvernement « quels moyens envisage-t-il de mettre en oeuvre afin de répondre à l'inquiétude extrême des salariés de Dim, de Facom et de tous les autres sites menacés de fermeture, et de soustraire ainsi au dépérissement et à la destruction des bassins d'emplois déjà sinistrés ». Le ministre M. Larcher a répondu que le gouvernement « accorde une attention particulière à la situation de Dim et de Facom » et qu'il « affiche sa volonté de refuser la fatalité ». Il a évoqué le « pôle nucléaire bourguignon » et le contrat de plan État-région qui devrait selon lui permettre de « favoriser de nouveau le développement de l'emploi le long du canal du Nivernais ». Autant de réponses inadaptées qui traduisent l'embarras du gouvernement et qui ne peuvent satisfaire. Une rencontre avec le Ministre a été demandée par les parlementaires. Elle devrait être effective.

### **Gaz de France**

La privatisation d'EDF se traduit par une augmentation très importante des prix pour les entreprises. Cette augmentation (60 à 80 %) est dénoncée par l'unanimité de la Commission des finances de l'Assemblée Nationale. Pourtant, la fuite en avant se poursuit par l'annonce la privatisation de GDF, par une OPA sur SUEZ, que M. Sarkozy avait pourtant proscrite lorsqu'il était ministre des finances. Une politique publique, et l'énergie n'est pas une marchandise, ne peut être traitée avec imprudence, inconséquence, voire désinvolture, sinon l'Etat en perdra le contrôle indispensable, tout en poursuivant le démantèlement du service public. Comment peut-on concevoir que l'Etat ne soit pas maître et décideur en matière d'énergie qui conditionne le fonctionnement économique et social du pays ?

### **Immigration**

Voilà donc que dans la même mandature, on légifère deux fois sur l'immigration. Le projet d'immigration choisie et non subie s'accompagne de mesures comme la non régularisation de plein droit après 10 ans de présence en France, la non

régularisation des enfants scolarisés qui ont accompli en France un long parcours scolaire, etc... Autant de mesures qui sont souvent cruelles et dont le résultat n'est pas très positif dans le sens où l'entend M. Sarkozy. Les régularisations, après 10 ans, peuvent être chiffrées à 2.500 ou 3.000 sur des millions, on était loin d'un effet de masse !

Certes, il faut lutter contre l'immigration illégale, les mariages blancs, les filières de travailleurs clandestins qui sont autant de véritables marchés aux esclaves. Mais en France les chiffres ne sont pas énormes, on compte 200 à 400.000 clandestins, plus présents d'ailleurs dans les territoires d'outre mer.

On ne peut faire de l'étranger le bouc émissaire de nos problèmes. Doter la France d'une immigration choisie, c'est-à-dire choisir les immigrés parmi les élites rentables économiquement, c'est piller les pays d'origine de leurs ressources humaines dans le même temps où l'on exige d'eux un développement économique pour freiner l'immigration ! Comment peut-on cultiver un tel paradoxe ? D'autant que l'immigration choisie, avec la délivrance d'une carte « compétences et talents », entraînera une immigration subie dont M. Sarkozy ne veut pas. Cette immigration subie à d'ailleurs un nom : le regroupement familial. Faudrait-il l'empêcher ? Comment ne pas reprendre les propos du Premier Ministre du Niger « quand un pays ami, avec lequel nous entretenons des liens historiques et culturels profonds, se met en tête de pratiquer une politique qui consiste à nous délester de nos meilleurs cerveaux et nous laisser les peu ou pas qualifiés, inutiles pour lui, il y a quelque chose de manifestement choquant et insultant dans ce tri ».

### **Enfants scolarisés sans papiers**

L'arrachement brutal d'enfants aux bancs de l'école, d'enfants scolarisés en France et qui ne connaissent que notre pays et notre langue, nous rappelle des méthodes d'un autre temps peu glorieux. Elles sont humainement intolérables. La réprobation est unanime. Partout, se créent des collectifs de soutien, avec même des membres de la majorité parlementaire, pour protéger les enfants menacés.

Le Ministre Sarkozy a annoncé au Sénat qu'il serait cruel de reconduire de force à la frontière un enfant étranger. Hélas les faits sont en contradiction avec les paroles. Pourtant, ces enfants ne sont pas très nombreux et n'ébranlent pas les

fondements de la République. Le Ministre d'Etat pense que les inscriptions dans nos écoles étant de droit, il est trop facile, par ce biais, d'obtenir la nationalité française ou un visa de long séjour. Dans le même temps, pour être naturalisé, une des exigences premières est de maîtriser la langue française. Où peut-on l'apprendre mieux qu'à l'école ? S'ils ne sont à l'école, ces enfants seront dans la rue. Est-ce mieux ? Autant d'interrogations que l'on peut se poser.

### **Hôpitaux de proximité et Hôpital de Château-Chinon**

Les budgets des hôpitaux se réduisent dans le même temps où l'exigence de sécurité sanitaire se fait plus forte, que les techniques médicales progressent et s'affirment.

Si tous les hôpitaux sont endettés par désengagement de l'Etat au regard de l'hôpital public, c'est encore plus vrai pour l'hôpital de proximité.

L'hôpital de Château-Chinon n'échappe pas à la règle. C'est évidemment un souci constant pour la municipalité et aussi pour le Conseil Général en charge de l'hébergement.

Nous ne restons pas inactifs mais nous pouvons étaler dans la presse des démarches, des négociations, qui traitent de projets non concrétisés. Nous avons beaucoup insisté avec Henri Malcoiffé, Conseiller Général, sur plusieurs points :

- la nécessité absolue de restructurer totalement l'hôpital (la rénovation de l'hospice lui permettant d'abriter une partie des services administratifs et la rénovation de la maison de retraite sont en cours). Nous avons obtenu par le biais de fonds PRIAC une aide importante, la plus importante qu'ait obtenu la Nièvre (et seuls deux établissements en ont obtenu) pour poursuivre la rénovation de la maison de retraite. Mais cette restructuration implique la suppression de chambres puisque la conception architecturale du bâtiment, oblige, pour la mise aux normes, à des réductions du nombre de chambres puisqu'il faut disposer de trois pour en réhabiliter deux,
- nous devons en outre retrouver 15 lits supprimés, pour raisons de confort, à l'hospice.

D'où la nécessité de construire un bâtiment de 40 à 50 lits qui nous permettra, dans un premier temps, de retrouver notre nombre actuel (et si possible aller au-delà), mais avec un

confort, un équipement, une fonctionnalité améliorés.

Construire ce bâtiment, c'est aussi permettre d'amorcer par un jeu de chaises musicales une opération à tiroirs qui permettra de revoir le positionnement des services, un service à rénover étant transféré dans un service rénové et ainsi, de proche en proche, en quelques années, arriver à une rénovation totale et à un regroupement fonctionnel des services. Par exemple, séparer le service de long séjour, forcément bruyant, du service de médecine, des soins de suite où le repos nocturne est indispensable. Bénéfice évident pour les malades, plus confortablement logés, mais aussi pour les employés qui travailleront dans des conditions autrement agréables. L'ambiance, le climat s'en ressentiront évidemment.

Pour construire, les fonds PRIAC (programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie) constitués par les excédents du CNSA (caisse nationale solidarité autonomie), c'est-à-dire du lundi de Pentecôte, ne seront pas suffisants. Il faut donc que nous nous inscrivions dans le prochain contrat de plan Etat-Région-Département, qui va s'ouvrir en 2007, de 2007 à 2013. En conjuguant les deux aides auxquelles nous ajouterons, par emprunt, des fonds propres, nous pourrions peut être réussir l'opération en conservant un prix de journée raisonnable. L'enjeu est de taille. Nous avons, avec Henri Malcoiffé, rencontré le directeur de l'ARH, M. Ballereau, le Préfet, la Directrice de la DDASS, le Président du Conseil Général. Christian Paul, député, s'est joint à nous. Nous avons plaidé notre cause avec suffisamment de vigueur et de conviction pour espérer quelques résultats. Mais il faut savoir que lorsqu'il s'agit d'opérations de cette taille et de ce poids financier, tout devient très complexe et les embûches, à chaque pas et se multiplient. Sans entrer dans tous les détails, on sait, pour citer J. Jaurès, que « l'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements ».

### **Fontaine Jean Tinguely et Niki de Saint Phalle**

Les Château-Chinonais commencent à marquer quelque impatience à voir chaque jour l'emplacement de la fontaine, désespérément vide. Cela mérite quelques explications : la rénovation de la fontaine s'imposait. Après 18 ans de bon fonctionnement,

subissant froid et soleil, les peintures et les sculptures se sont dégradées. Nous avons déjà fait pratiquer deux remises en état, insuffisantes et peu durables.

Depuis plusieurs années, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le CNAC (Centre National des Arts Plastiques) étaient tenus au courant de cette dégradation touchant cette œuvre d'art, très rare puisqu'il n'en existe que 5 dans le monde et 2 en France, à Paris et à Château-Chinon. La rénovation a donc été décidée, les sculptures confiées à Halligon, peintre attiré de Niki et la partie motrice au centre J. Tinguely de Bâle.

Cette rénovation est prise en charge, suivant la convention signée en 98 par le FNAC (Fonds National des Arts Plastiques). Jusque là, rien à dire et le remontage devait intervenir début juin. Mais la convention qui lie le CNAC et la ville de Château-Chinon et qui donc régit la mise à disposition d'œuvres d'art, a changé ; on nous demande aujourd'hui une vigilance accrue, des vidanges régulières, des inspections hebdomadaires et la formation d'un employé qui sera affecté à ce travail impérieusement exigé.

Tout cela est possible mais on demande plus, en particulier d'assurer l'œuvre, de prendre en charge les petites réparations, et le transport des sculptures, si une rénovation s'impose. Pour une œuvre en plein air, isolée, sans surveillance, non éclairée la nuit, les assurances ne se bousculent pas pour accepter ce contrat ; elles ne le feraient (pour une œuvre estimée à près de 3 millions d'euros) qu'à certaines conditions qui seraient fort onéreuses et très contraignantes. Le coût pour l'assurance elle-même serait insupportable pour la commune.

Voilà où en sont les choses. Nous avons contacté le Ministre pour lui expliquer que la mise à disposition de cette œuvre par F. Mitterrand, à Château-Chinon a été assortie d'une convention acceptable pour notre budget que F. Mitterrand connaissait. Il en mesurait ses limites.

Cette nouvelle convention n'est pas acceptable en l'état. J'ai vu M. Donnedieu de Vabres et lui ai exposé nos difficultés. La réponse se fait attendre mais il est certain que, ne trouvant pas d'assureur (ou à quel prix ?) nous ne pouvons cautionner une œuvre fragile, exposée aux dégradations d'autant qu'elle représente avec 3 millions d'euros environ, les  $\frac{3}{4}$  de notre budget. La solution est donc en attente

*D  
o  
c  
t  
e  
u*

*r  
R  
e  
n  
é  
-*